

LES RÉSULTATS DU RECENSEMENT DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE 2021

Au cours de l'année 2021, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a réalisé le quatrième recensement de la relève agricole établie du Québec. Visant les jeunes entrepreneurs agricoles du Québec de moins de 40 ans, ce recensement permet de rendre compte de l'évolution de leur situation. Les résultats indiquent notamment que les producteurs de la relève sont un peu plus jeunes qu'en 2016 et qu'ils sont de plus en plus formés. En outre, la proportion d'agricultrices parmi la relève s'est accrue au cours des récentes années. Par ailleurs, le transfert familial demeure le mode d'établissement le plus répandu, mais les démarrages gagnent en importance.

UNE RELÈVE UN PEU PLUS JEUNE

De 2016 à 2021, l'âge moyen de la relève agricole est passé de 34,2 à 33,2 ans. La tranche d'âge des 35 à 39 ans a vu son importance diminuer de 56 % à 46 %.

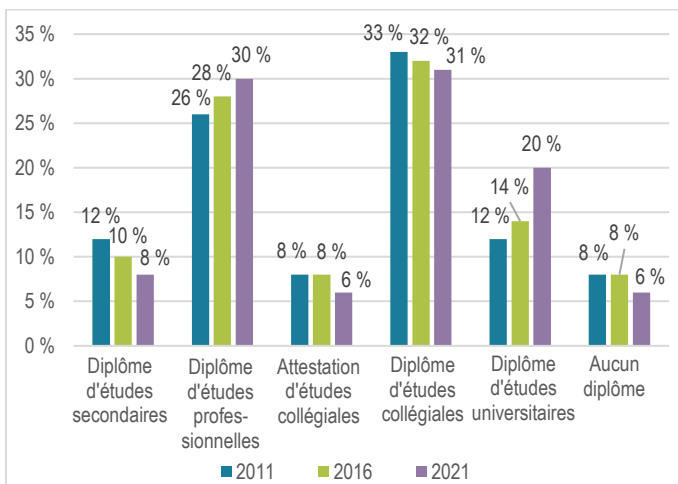
Après être demeurée stable entre 2011 et 2016, passant de 26 % à 27 %, la relève féminine s'est accrue légèrement. Elle représente aujourd'hui 29 % de la relève agricole. La relève agricole féminine est en moyenne légèrement plus vieille que la relève masculine (33,5 ans comparativement à 33 ans pour les hommes).

ET DE PLUS EN PLUS FORMÉE

Les jeunes entrepreneurs agricoles sont de plus en plus enclins à poursuivre leurs études. Depuis 2006, la proportion de la relève qui possède un diplôme d'études postsecondaires (diplôme d'études professionnelles inclus) n'a cessé de croître. Aujourd'hui, c'est le cas de 86 % des jeunes de la relève.

Dans les années précédentes, la croissance du taux de diplomation s'expliquait principalement par le gain en popularité des diplômes d'études professionnelles et collégiales. Cette année, ce sont les diplômes d'études universitaires qui ont surtout augmenté, passant de 14 % à 20 %.

Figure 1. Plus haut diplôme obtenu en 2011, en 2016 et en 2021



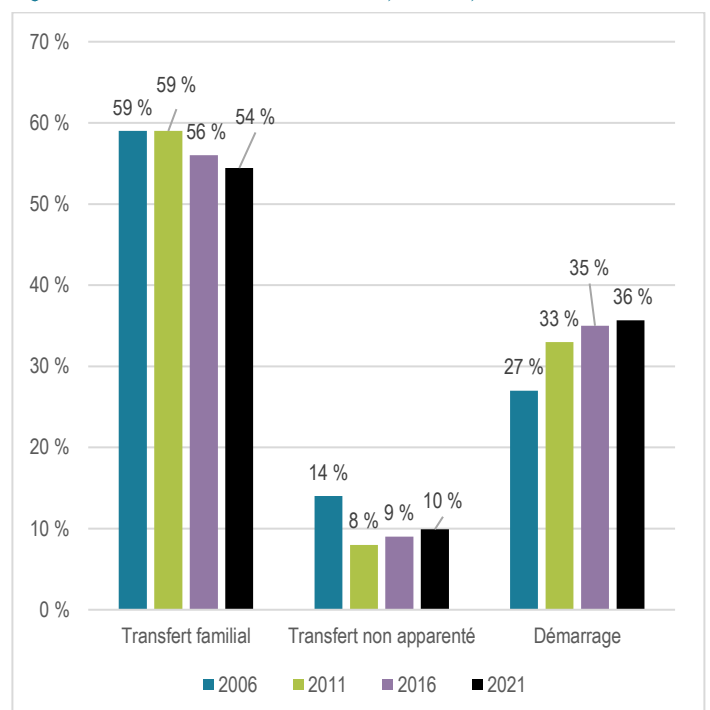
Source : ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Recensement de la relève agricole établie, 2011, 2016 et 2021.

En 2021, dans 66 % des cas, le plus haut diplôme d'études postsecondaires obtenu par la relève est spécialisé en agriculture. Il s'agit d'un léger recul par rapport à 2016 alors que cette proportion atteignait plutôt 71 %.

LE TRANSFERT FAMILIAL DEMEURE LE MODE D'ÉTABLISSEMENT LE PLUS RÉPANDU, MAIS LES DÉMARRAGES GAGNENT EN IMPORTANCE

En 2021, un peu plus du tiers (36 %) des jeunes agriculteurs de la relève ont choisi de s'établir en démarrant une entreprise, par rapport à 35 % en 2016. Cela confirme le gain en popularité du démarrage d'entreprise qu'on observe depuis 2006. Le transfert familial demeure cependant le mode d'établissement le plus populaire (54 % contre 56 % en 2016).

Figure 2. Mode d'établissement en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

La relève féminine opte plus souvent pour le démarrage d'une entreprise (45 % comparativement à 32 % chez les hommes). La relève masculine, quant à elle, s'établit plus souvent par transfert familial (59 % contre 43 % chez les femmes).

Tableau 1. Mode d'établissement selon le sexe en 2016 et en 2021

	Hommes		Femmes	
	2016	2021	2016	2021
Transfert familial	61 %	59 %	43 %	43 %
Transfert non apparenté	8 %	9 %	13 %	12 %
Démarrage	32 %	32 %	44 %	45 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2016 et 2021.

LES OPTIONS POUR S'ÉTABLIR

La relève masculine envisage sérieusement de se lancer en agriculture, en moyenne, vers l'âge de 19 ans, alors que la relève féminine y pense en moyenne vers 23 ans. Ils et elles ont consacré en moyenne trois années à la planification de leur établissement comparativement à quatre ans en 2011.

Les jeunes agriculteurs de la relève choisissent différentes formules pour s'établir, et en 2021, les proportions de jeunes qui ont recours à l'une ou à l'autre de ces options sont sensiblement les mêmes qu'en 2016. Par ailleurs, la location d'actifs de production s'est accrue de 2006 à 2021, passant de 24 % à 37 %.

Tableau 2. Exemples de formules utilisées au moment de l'établissement en 2006, en 2011, en 2016 et en 2021

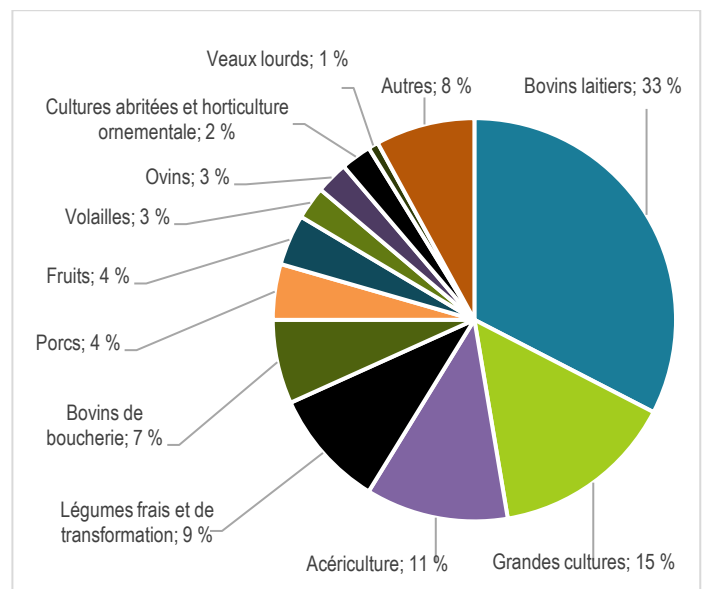
	2006	2011	2016	2021
Location en totalité ou en partie des actifs de production	24 %	34 %	35 %	37 %
Contrat passé avec un intégrateur	9 %	7 %	7 %	7 %
Membre d'une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA)	n. d.	15 %	12 %	15 %
Membre d'une coopérative d'utilisation de main-d'œuvre (CUMO)	n. d.	n. d.	1 %	1 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.

LA PRODUCTION LAITIÈRE EST L'ACTIVITÉ PRINCIPALE DU TIERS DE LA RELÈVE

La production laitière est l'activité principale la plus populaire chez les jeunes entrepreneurs agricoles (33 %). Les grandes cultures arrivent au deuxième rang (15 %), suivies par l'acériculture (11 %) et la culture maraîchère (9 %).

Figure 3. Répartition de la relève selon la production principale en 2021



Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.

DES OUTILS D'ÉPARGNE POUR PRÈS DE LA MOITIÉ DES JEUNES AGRICULTEURS

Un peu moins de la moitié des jeunes de la relève agricole établie (48 %) affirment recourir à des outils d'épargne personnelle. Parmi eux, 74 % cotisent à un REER et 63 % ont un CELI. De plus, 42 % des épargnants utilisent ces deux véhicules de placement.

Les jeunes agricultrices déclarent utiliser des outils d'épargne dans une plus grande proportion que les jeunes agriculteurs (respectivement 53 % et 46 %).

Enfin, le type d'établissement semble influencer la pratique d'épargne : 50 % des jeunes établis par transfert familial utilisent des outils financiers de cette nature, comparativement à 46 % des jeunes qui ont démarré leur propre entreprise et à 43 % de ceux qui ont acquis une entreprise non apparentée.

Tableau 3. Pourcentage de la relève qui utilise un outil d'épargne selon le type d'établissement et le sexe en 2021

	Hommes	Femmes	Ensemble de la relève
Transfert familial	48 %	58 %	50 %
Transfert non apparenté	44 %	43 %	43 %
Démarrage	44 %	50 %	46 %
Ensemble de la relève	46 %	53 %	48 %

Source : MAPAQ, Recensement de la relève agricole établie, 2021.